

COMMUNIQUÉ

POSE DES ILLUMINATIONS

En raison de la pose des illuminations pour les fêtes de fin d'année par les entreprises EPEG-2EFR,

- La circulation sera interdite lundi 18 novembre :
 - Pont Louis Philippe de 9h à 12h
 - o Rue du Portail-Alban, rue Foch et rue Joffre de 8h à 17h
- La circulation sera interdite lundi 25 novembre :
 - o Rue de la Barre de 6h à 9h (les bus et les camions pourront circuler)
 - Boulevard Gambetta de la rue Wilson à la rue Denis-Forestier de 8h à 17h
- La circulation sera ralentie (chaussée rétrécie) les lundi 25, mardi 26 et mercredi 27 novembre de 8h à 17h :
 - o Boulevard Gambetta de la fontaine Victor-Shoelcher à la rue Wilson
 - o Rue Mendès-France, du boulevard Gambetta à la rue de la Barre
- La circulation et le stationnement seront interdits mercredi 27 novembre :
 - o Place Chapou l'après-midi après le marché, de 14h à 17h
- La circulation et le stationnement seront ponctuellement interdits du lundi 25 au vendredi 29 novembre de 8h à 17h :
 - o Place Rousseau, de la rue Nationale à la rue des Badernes
 - Place de la Résistance
 - Rue Saint-Georges
 - Rue Clément-Marot
 - Rue Saint-James
- La circulation et le stationnement seront ponctuellement interdits lundi 2 décembre de 8h à 17h :
 - Rue Clemenceau, rue Nationale et place Saint-Maurice
- La circulation sera ponctuellement interdite (y compris les bus) lundi 2 décembre de 8h à 17h :
 - Rue Wilson, du boulevard Gambetta à la rue Puget
- La circulation sera ponctuellement interdite lundi 2 décembre de 8h à 17h :
 - o Rue Blanqui, de la rue Nationale au boulevard Gambetta
- La circulation sera ponctuellement interdite lundi 2 décembre de 14h à 17h :
 - o Rue Nationale, de la rue Clemenceau à la place Rousseau
- La circulation sera interdite (y compris les bus) lundi 2 décembre de 14h à 17h :
 - Pont Cabessut

Contact presse: direction de la communication Ville / Grand Cahors 05 65 20 87 20